

## AVIS DES SOCIETES

Informations post AGO

### AIR LIQUIDE TUNISIE

Siège social : 37, Rue des Entrepreneurs- Z.I. La Charguia II 2035 ARIANA Aéroport.

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 30 juin 2010, la Société Air Liquide Tunisie publie ci-dessous :

Les résolutions adoptées,  
Le Bilan après affectation du résultat comptable,  
L'état d'évolution des capitaux propres.

#### I- Les résolutions adoptées

##### **PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et des rapports des Commissaires aux Comptes, approuve le rapport du Conseil d'Administration dans son intégralité ainsi que les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2009 tels qu'ils ont été présentés.

**En conséquence, elle donne aux Administrateurs quitus entier et sans réserve de leur gestion pour l'exercice 2009.**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

##### **DEUXIEME RESOLUTION**

**Conformément à la proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le bénéfice de l'exercice comme suit :**

• Bénéfice net	11 896 059	DT
• Autres réserves	399 003	DT
• Réserve légale	- 168 207	DT
<b>Bénéfice à répartir</b>	<b>12 126 855</b>	<b>DT</b>
• Réserve pour réinvestissements exonérés	1 950 000	DT
• Autres réserves	1 692 410	DT
• Dividendes	8 484 445	DT
<b>Total réparti</b>	<b>12 126 855</b>	<b>DT</b>

**Cette affectation se traduit par la distribution d'un dividende de neuf dinars sept cents millimes à 9,700 DT pour chacune des 874 685 actions composant le capital social.**

Le paiement sera effectué à partir du lundi 5 juillet 2010.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

##### **TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle pour une période de 2 années, les mandats d'Administrateurs de la Banque de Tunisie et de Messieurs François Abrial, Jean-Louis Coudrillier, Jean-Baptiste Salles.

Ces mandats prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les Comptes de l'Exercice clos au 31 Décembre 2011.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

##### **QUATRIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de reconduire le montant des jetons de présence alloués aux Administrateurs pour 100 000 dinars par an, incluant ceux revenant aux membres du Comité d'Audit. Ce montant est mis à la disposition du Conseil d'Administration qui en fixera la répartition entre ses membres.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

## CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport spécial des Commissaires aux Comptes, établi conformément aux dispositions de l'article 200 et suivants du Code des Sociétés Commerciales, approuve les conventions qui y sont citées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

## SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous les pouvoirs au représentant légal de la société ou à son mandataire à l'effet d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

## II- Le Bilan après affectation du résultat comptable

### BILAN : LES ACTIFS

( modèle de référence)

(Chiffres en Dinars tunisiens)

	Notes	Au 31 décembre 2009	Au 31 décembre 2008
<b>Actifs non courants</b>			
<b>Actifs immobilisés</b>			
Immobilisations incorporelles	(1)	983 155,330	907 102,130
Moins: amortissements		-875 158,435	-767 419,727
		107 996,895	139 682,403
Immobilisations corporelles	(1)	77 585 617,088	69 898 007,470
Moins: amortissements		-48 067 986,589	-44 942 735,171
		29 517 630,499	24 955 272,299
Immobilisations financières	(2)	931 650,860	939 524,052
Moins: provisions		-45 825,667	-45 825,667
		885 825,193	893 698,385
<b>Total des Actifs immobilisés</b>		<b>30 511 452,587</b>	<b>25 988 652,087</b>
Autres actifs non courants			
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>30 511 452,587</b>	<b>25 988 652,087</b>
<b>Actifs courants</b>			
Stocks	(3)	3 447 223,860	3 166 658,177
Moins: provisions		-130 942,476	-130 942,476
		3 316 281,384	3 035 715,701
Clients et comptes rattachés	(4)	12 770 964,179	14 330 791,463
Moins: provisions		-116 425,886	-116 425,886
		12 654 538,293	14 214 364,577
Autres actifs courants		6 728 196,886	7 696 046,183
Moins: provisions	(5)	-20 000,000	-20 000,000
		6 708 196,886	7 676 046,183
Placements et autres actifs financiers		2 079 483,597	3 312 652,290
Moins: provisions	(6)	-54 582,796	-54 582,796
		2 024 900,801	3 258 069,494
Liquidités et équivalents de liquidités	(7)	672 068,349	165 266,825
<b>Total des actifs courants</b>		<b>25 375 985,713</b>	<b>28 349 462,780</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>55 887 438,300</b>	<b>54 338 114,867</b>

**BILAN : LES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS**

( modèle de référence)

(Chiffres en Dinars tunisiens)

	Notes	Au 31 décembre 2009	Au 31 décembre 2008
<b>Capitaux propres</b>			
Capital social		21 867 125,000	20 185 050,000
Réserves		5 829 122,197	4 099 583,000
Subventions d'investissements		105 721,974	163 916,617
Résultats reportés			
<b>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>		<b>27 801 969,171</b>	<b>24 448 549,617</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>			
<b>Total des capitaux propres avant affectation du résultat</b>	(8)	<b>27 801 969,171</b>	<b>24 448 549,617</b>
<b>Passifs</b>			
<b>Passifs non courants</b>			
Emprunts			
Autres passifs financiers	(9)	12 533 090,021	12 509 887,793
Provisions	(10)	110 553,102	385 000,000
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>12 643 643,123</b>	<b>12 894 887,793</b>
<b>Passifs courants</b>			
Fournisseurs et comptes rattachés	(11)	4 939 673,261	5 457 093,736
Autres passifs courants	(12)	10 443 074,125	10 715 413,000
Concours bancaires et autres passifs financiers	(13)	59 078,722	822 169,717
<b>Total des passifs courants</b>		<b>15 441 826,108</b>	<b>16 994 677,453</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>28 085 469,231</b>	<b>29 889 565,246</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>		<b>55 887 438,402</b>	<b>54 338 114,863</b>

**III – L'ETAT D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES****EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION DU RESULTAT 2009**  
(Unité en Dinar Tunisien)

		Au 31 décembre 2009 (avant affectation du résultat)	Affectation du résultat 2009 (conformément à l'AGO de 30 juin 2010)	Autres variations	Au 31 décembre 2009 (après affectation du résultat)
Capital social	(a)	21 867 125			21 867 125
Réserve légale		2 018 505	168 208		2 186 713
Primes d'émission		0			0
Primes et boni de fusion		0			0
Autres réserves		399 003	1 293 407		1 692 410
Subvention d'investissement		105 722			105 722
Report à nouveau		0			0
Résultat de l'exercice		11 896 059	-11 896 059		0
Compte spécial d'investissement			1 950 000		1 950 000
<b>Total</b>		<b>36 286 414</b>	<b>-8 484 444</b>	<b>0</b>	<b>27 801 970</b>

## AVIS DES SOCIETES

Informations post AGE

### AIR LIQUIDE TUNISIE

Siège social : 37, Rue des Entrepreneurs- Z.I. La Charguia II 2035 ARIANA Aéroport.

Les résolutions adoptées par l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 30 juin 2010.

#### PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration, décide de porter le capital social de 21 867 125 DT à 23 855 025 DT par incorporation de 1 950 000 DT des réserves exonérées et de 37 900 DT à prélever sur le poste « Autres Réserves » tel qu'ils figurent au passif du Bilan après approbation des comptes au 31 décembre 2009.

Cette augmentation de capital est réalisée par la création de 79 516 actions nouvelles au nominal de 25 DT attribuées gratuitement aux actionnaires à raison d'une action nouvelle pour onze actions anciennes. Ces nouvelles actions porteront jouissance à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010.

Tous pouvoirs sont conférés au Président du Conseil pour assurer la réalisation de cette augmentation et fixer la date de détachement et de négociation à la bourse des droits d'attribution.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

#### DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de modifier comme suit l'article 6 bis des statuts :

##### **Ancien texte**

Le Capital Social est fixé à 21 867 125 DT divisé en 874 685 actions de 25 Dinars chacune

##### **Nouveau Texte**

Le Capital Social est fixé à 23 855 025 DT divisé en 954 201 actions de 25 Dinars chacune.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

#### TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale autorise le Président du Conseil d'Administration à donner pouvoir à toute personne désignée par lui à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales de dépôt, d'enregistrement et de publicité des décisions de la présente Assemblée.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.